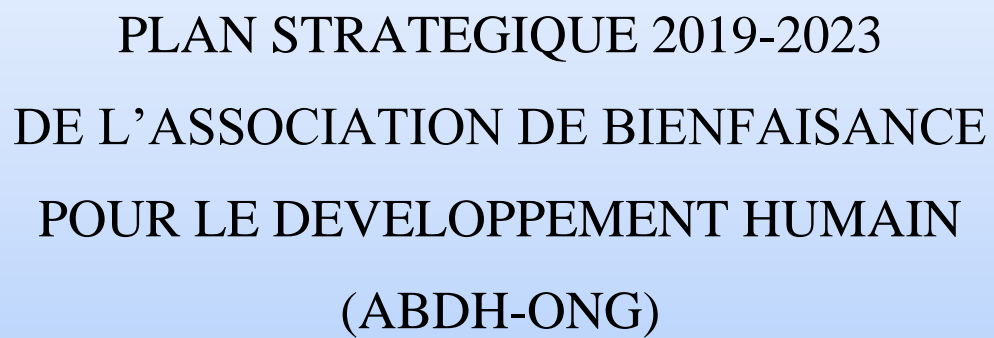


---

:



**PLAN STRATEGIQUE 2019-2023  
DE L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE  
POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN  
(ABDH-ONG)**

**B.P : (641)                    TEL : +229-97 72 94 50**

**FAX : +229-23611009**

**E-mail : [abdhong@yahoo.fr](mailto:abdhong@yahoo.fr)**

**Site Web : [www.abdhong.org](http://www.abdhong.org)**

**QUARTIER ZONGO ZENON PARAKOU – REPUBLIQUE DU BENIN**

---

## Table des matières

I. MESSAGE DU PRESIDENT.....	3
II. CONTEXTE DU PAYS .....	4
III. VISION .....	5
IV. MISSION .....	5
V. VALEURS .....	6
VI. ZONE D'INTERVENTION ET ORGANIGRAMME .....	7
VII. ORGANIGRAMME .....	11
VIII. METHODOLOGIE DE TRAVAIL .....	12
IX. ANALYSE SITUATIONNELLE .....	12
X. OBJECTIF GENERAL.....	13
XI. AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES .....	14
XII. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET STRATEGIES D'INTERVENTION PAR AXE.....	17
XIII. MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	22
XIV. CHRONOGRAMME DES INTERVENTIONS.....	31
XV. PROGRAMMATION PHYSIQUE DES ACTIONS POUR LA PERIODE 2019 -2023.....	34
XVI. SUIVI ET EVALUATION .....	42

---

## **I. MESSAGE DU PRESIDENT**

Louange à Allah Seigneur des monde, que sa paix et ses bénédictions soient sur son prophète notre bien aimé Muhammad.

C'est avec plaisir que je vous présente le plan stratégique 2019-2023 de notre Association ABDH-ONG. Ce plan est le fruit d'une activité de consultation réalisée auprès du personnel de nos différentes représentations sur le plan national et des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au niveau de nos différents partenaires. Je tiens à les remercier de leur précieuse collaboration.

Cette consultation nous a permis de réfléchir ensemble sur les grands enjeux de l'action sociale, de l'éducation et de la participation à la lutte contre la pauvreté et au développement. Cette réflexion nous a menés à définir les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des cinq prochaines années.

Le plan stratégique 2019-2023 s'articule autour de cinq grandes orientations : la consolidation et l'amélioration des acquis ; la création des centres d'accueil et l'extension des centres socio-éducatifs existants ; la diversification des sources de financement et des partenaires ; le renforcement de la visibilité de l'association sur le plan local, national et international ; le renforcement des capacités des cadres de l'association. Je suis persuadé que nos actions concertées contribueront à améliorer les conditions de vie des différentes bénéficiaires et à augmenter la qualité et l'efficacité de nos services à la population.

Alors que l'actualité et les débats de société nous rappellent que la lutte, contre l'ignorance, la pauvreté, et pour les droits humains fondamentaux n'est jamais terminée, l'engagement de l'ABDH-ONG demeure plus important que jamais. En tant que représentant au Bénin de QATAR CHARITY international, notre association entend continuer à remplir sa mission avec détermination, enthousiasme et patriotisme.

Le Président,

ABDEL TOURE Issa

---

## II. CONTEXTE DU PAYS

Peuplé d'au moins 11 millions d'habitants, le Bénin, bénéficiant d'un régime démocratique et stable a entrepris depuis 2016 des réformes économiques et structurelles importantes. Ces réformes ont eu pour conséquence la relance de la croissance nationale passant de 2.1% à 4% en 2016 et 5,6% en 2017 pour atteindre 6% en 2018. Une tendance qui devrait conduire à la réduction des inégalités sociales et permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés. Mais force est de constater qu'en dépit de ces taux de croissance porteur d'espoir, la pauvreté monétaire ou non n'a pas connu une régression significative au niveau national. En effet, l'incidence de la proportion de la population disposant de moins de 1dollar par jour demeure importante. Une situation aggravée surtout en milieu rural par l'ignorance, l'analphabétisme et le niveau d'instruction très faible des populations.

Pour renverser cette tendance, toutes les structures de l'Etat, les organismes nationaux ou internationaux et tous les partenaires techniques et financiers sont mobilisés pour faire de la lutte contre la pauvreté à travers une croissance inclusive, une de leurs principales priorités. L'ABDH –ONG dans son action humanitaire et charitable pour le développement, conscient des réalités des conditions de vie précaires des populations dans ses zones d'intervention n'entend pas rester en marge de la lutte pour relever ce défi national.

Une sagesse islamique dit en effet « celui qui ne se soucie pas de la situation de ses frères ne fait pas partie d'eux » ; c'est dans cet esprit qu'ABDH dans le but de contribuer à cet effort national contre l'ignorance et la pauvreté, propose d'apporter son aide et son assistance matérielle et spirituelle aux populations. Les principaux objectifs de son action ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les résultats souhaités dans les cinq prochaines années sont résumés dans son plan stratégique 2019-2023.

---

### **III. VISION**

Par son savoir- faire et son efficacité l'ABDH-ONG est leader au Bénin dans les œuvres sociales, humanitaires et de participation au développement

### **IV. MISSION**

Notre mission est de mettre la charité au service du développement.

Cette mission se concrétise dans plusieurs domaines d'intervention. A ce jour ABDH-ONG compte à son actif plusieurs œuvres charitables à travers des projets d'assistance périodiques, de réalisation d'infrastructures sociocommunautaires, de sensibilisation et d'éducation religieuse et morale, des projets de développement et d'amélioration du bien-être.

#### **❖ Les projets périodiques :**

Ce sont des projets exécutés de façon régulière chaque année à des périodes et occasions précises. Il s'agit notamment des Projets suivants :

- 1- Projet de distribution des viandes de fête de sacrifice pendant la fête de Tabaski
- 2- Projet de distribution de kits alimentaires et de la rupture collective du jeûne pendant le mois de Ramadan
- 3- L'aumône de la fin du jeûne du mois de ramadan (zakat al fitr)
- 4- Confection des tenues de fête pour les orphelins
- 5- Bourses de voyage pour le Hajj et la Omra
- 6- Sensibilisation et assistance des pèlerins et des visiteurs aux lieux saints.

#### **❖ Réalisation d'infrastructures sociocommunautaires :**

- 1- Construction des mosquées, leurs réfection, leurs entretien ainsi que des travaux connexes
- 2- Forage de diverses sortes de puits pour offrir de l'eau potable à la population
- 3- Construction de logement pour les familles pauvres et les nécessiteux et l'entretien des logements des familles indigentes et leur ameublement, la construction des ponts et la plantation des arbres.

---

❖ **Sensibilisation et d'éducation religieuse et morale :**

- 1- Caravanes de prêche et campagnes de promotion de bonnes mœurs, conférences et formation de recyclage, compétition scientifiques et culturelle.
- 2- Assistance aux élèves et étudiants à travers des bourses d'études, des kits scolaires et l'organisation de cours de renforcement au profit des candidats aux différents examens.
- 3- Brochures et affiches éducative, émissions Radio et télévision sur l'éducation.

❖ **Projets de développement et d'amélioration du bien-être :**

- 1- Prise en charge des orphelins, assistance aux familles pauvres, aux personnes handicapées, aux enseignants et Prédicateurs.
- 2- Campagnes de secours qui se résument en la distribution des assistances humanitaire au cours des catastrophes naturelles.
- 3- Assistance financière et matérielle au profit des familles pauvres
- 4- Aides financières aux femmes pour démarrer des activités génératrices de revenus.

**V. VALEURS**

Les valeurs qui guideront nos actions sont :

- L'optimisme
- La transparence
- L'intégrité
- L'équité
- La compassion

## VI. ZONE D'INTERVENTION ET ORGANIGRAMME

L'ABDH-ONG intervient sur toute l'étendue du territoire national à travers ses différents organes et annexes. Pour se rapprocher des bénéficiaires, l'ONG dispose de quatre annexes : à Cotonou, Djougou, Kandi et Nikki en plus du siège national situé à Parakou. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des zones couvertes :

**TABLEAU DES ZONES D'INTERVENTION DE L'ABDH-ONG**

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENT
01	ALIBORI	KANDI	KANDI 1
			KANDI 2
			KANDI 3
			ANGARADEBOU
			SONSORO
		BANKORA	BANKORA CENTRE
			SOMPEREKOU
			KOKIBORO
		MALANVILLE	MALANVILLE CENTRE
			GUENIN
		KARIMAMA	KARIMAMA CENTRE
		SEGBANA	SEGBANA CENTRE
			LIBOUSSOU
			LIBANTE
			MORO
		GOGOUNOU	GOGOUNOU CENTRE
			BAGOU
			SORI
			WARA
			GOUMAROU
02	ATACORA	KOUANDE	KOUANDE CENTRE
			BIRNI
		NATITINGOU	1 <sup>er</sup> ARRONDISSEMENT
			2 <sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

		PEHONKO	PEHONKO CENTRE
		TANGUIETA	TANGUIETA CENTRE
03	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	CALAVI CENTRE
			TANKPE
			AKASSATO
			OUEDO
			GLODJIGBE
			GODOMEY
			TOGBA
		OUIDAH	OUIDAH CENTRE
			PAHOU
SO-AVA	GANVIE		
04	BORGOU	BEMBEREKE	GAMIA
			INA
		KALALE	KALALE CENTRE
			BOUCA
			PEONGA
		N'DALI	N'DALI CENTRE
			OUENOU
			BORI
		NIKKI	NIKKI CENTRE
			BIRO
			SEREKALE
			GNONKOURAKALI
		Parakou	1 <sup>ER</sup> ARRONDISSEMENT
			2 <sup>eme</sup> ARRONDISSEMENT
			3 <sup>eme</sup> ARROONDISSEMENT
		PERERE	GNINSY
			GUINAGOUROU
			DIGUIDIROU
			PERERE CENTRE
		SINENDE	SINANDE CENTRE
			SIKKI
			SEREKE
			FO-BOURE



		TCHAOUROU	TCHAOUROU CENTRE
			TCHATCHOU
			GORO
		DASSA-ZOUME	DASSA I
			PAOINGNAN
		GLAZOUE	GLAZOUE CENTRE
			GOME
			MAGOUNI
			KPAKPAZA
			ZAFFE
		OUESSE	TOUI
		SAVE	ADIDO
			BONI
			KABOUA
OKPARA			
06	COUFFO	APLAHOUE	AZOVE
		KLOUEKANME	LANTA
			KLOEKANMEY
		TOVIKLIN	TOVIKLIN
HOUEDOGLI			
07	DONGA	BASSILA	BASSILA CENTRE
		COPARGO	COPARGO CENTRE
			PABEGOU
		DJOUGOU	DJOUGOU 1
			DJOUGOU 2
			DJOUGOU 3
			SEROU
			ONCLOU
		OUAKE	KOLOKONDE
			OUAKE CENTRE
SEMERE 1			
			SEMERE 2
08	LITTORAL	COTONOU	PREMIER ARRONDISSEMENT

			DEUXIEME ARRONDISSEMENT
			TROISIEME ARRONDISSEMENT
			QUATRIEME ARRONDISSEMENT
			CINQUIEME ARRONDISSEMENT
			SIXIEME ARRONDISSEMENT
			SEPTIEME ARRONDISSEMENT
			HUITIEME ARRONDISSEMENT
			NEUVIEME ARRONDISSEMENT
			DIXIEME ARRONDISSEMENT
			ONZIEME ARRONDISSEMENT
			DOUZIEME ARRONDISSEMENT
			TREIZIEME ARRONDISSEMENT
09	MONO	GRAND-POPO	GRAND-POPO
			ADJAH
10	OUEME	BONOU	AFFAME
			ATCHONSA
			BONOU
		PORTO-NOVO	PREMIER ARRONDISSEMENT
			DEUXIEME ARRONDISSEMENT
			TROISIEME ARRONDISSEMENT
			QUATRIEME ARRONDISSEMENT
			CINQUIEME ARRONDISSEMENT
		SEME-KPODJI	AGBLANGANDAN
			AHOLOUYEME
			EKPE
			SEME-KPODI
11	PLATEAU	ADJA-OUERE	IKPINLE
			ADJA-OUERE
		IFANGNI	IFAGNI
			TCHAADA
		KETOU	ADAKPLAME
			IDIGNY

			KETOU – CENTRE
			KPANKOU
			OKPOMETA
			UDOMETA
		POBE	IGANA
			ISSABA
			POBE - CENTRE
			TOWE
		SAKETE	AGUIDI
			TAKON
			SAKETE 1
			SAKETE 2
12	ZOU	ABOMEY	VIDOLE
			SEHOUN
			DJEBGE
		BOHICON	AVOGBANA
			BOHICON 1
			BOHICON 2
			SACLO
			OUASSAHO
		ZOGBODOMEY	AVLAME
			CANA
			DOME

## VII. ORGANIGRAMME

---

## **VIII. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

Pour l'élaboration de ce plan stratégique l'ABDH-ONG a utilisé une approche participative.

Pour formuler les orientations stratégiques pour les cinq années à venir, une analyse critique et objective de la situation actuelle de l'association a été réalisée. Cette analyse a permis l'élaboration du cadre conceptuel FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) appelé matrice de la formulation des orientations stratégiques.

Cette méthodologie a permis d'identifier les éléments positifs et les défis qui pourront influencer la bonne marche et l'efficacité de l'association au cours des cinq années à venir, ainsi que les opportunités et les menaces dont il faudra tenir compte.

Par cette démarche, les orientations stratégiques, les objectifs, les stratégies d'interventions et les activités à mener ont été formulées.

## **IX. ANALYSE SITUATIONNELLE**

Elle a été centrée sur l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

### ➤ Forces :

- Existence d'un siège national et des annexes
- Existence des bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire national
- Existence de bonnes relations avec les institutions étatiques
- Possession des centres socio-éducatifs
- Présence des compétences nécessaires
- Possession des domaines sur toute l'étendue du territoire national
- Bonne gestion administrative
- Bonne réputation de l'association dans la société.

### ➤ Faiblesses

- Forte dépendance financière des partenaires extérieurs
- Faiblesse dans l'élaboration du plan stratégique
- Absence des centres d'accueil et de prise en charges des enfants vulnérables

- 
- Manque d'accord cadre
  - Insuffisance de formation des cadres de l'association
  - Absence des locaux propre à l'association au niveau des annexes
  - faiblesse de la politique de communication
  - faiblesse de suivi social des orphelins
  - faible collaboration avec des associations sœurs
  - Manque des sources de revenus propres
- Opportunités
- stabilité politique et sécuritaire
  - coexistence pacifique entre les différentes religions
  - facilité de communication avec les dirigeants politiques
  - Facilité de création des institutions charitables, scolaires et sanitaire
  - opportunité des investissements
  - Facilité d'obtention des visas pour les étrangers
- Menaces
- Présence de tendances perverses dans la société et des énormes potentialités dont elles disposent
  - l'aggravation de la corruption et de la dépravation des mœurs
  - difficulté dans le transfert des fonds provenant de l'extérieur
  - faible taux d'alphabétisation
  - Faible engagement des personnes nanties dans les œuvres sociales
  - Difficulté dans le suivi des parrainés

## **X. OBJECTIF GENERAL**

Conscient de sa vision et de sa mission, l'ABDH-ONG se fixe comme objectif général pour les cinq années à venir : « travailler à l'amélioration de la qualité de ses services en mettant en place des conditions de prise en charge plus adaptées pour une meilleure satisfaction des bénéficiaires ».

---

## **XI. AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES**

L'ABDH-ONG a identifié cinq axes stratégiques d'intervention et des objectifs associés pour les cinq années à venir aux fins d'atteindre son objectif général :

Les différents programmes :

### **Axe stratégique 1 : Consolidation et développement des acquis**

#### 1-1- Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires

Avec plus de deux décennies d'action sur le terrain, ABDH a couvert plusieurs couches sociales comme les orphelins, les prédicateurs, les familles pauvres, les veuves... ; elle compte accroître le nombre de ces bénéficiaires et élargir ses services à d'autres couches sociales pour permettre à d'autres catégories de personnes indigentes ou en situation de vulnérabilité de bénéficier de ses services.

#### 1-2- Améliorer la qualité de nos différents services

La démarche qualité fait partie des composantes clés de succès dans toute organisation. L'association s'appropriera cette démarche en faisant appel à l'expertise extérieure et en opérant une bonne affectation des agents dans différents domaines.

#### 1-3- Augmenter le nombre des annexes et construire des annexes sur nos propres domaines

Avec ses quatre annexes actuellement fonctionnelles, ABDH conscient de l'importance du besoin non encore satisfait dans certaines régions du territoire national, va implanter d'autres annexes surtout dans les régions du centre et du haut nord du Bénin pour se rapprocher davantage des populations.

### **Axe stratégique 2 : Création des centres d'accueil et extensions des centres socio-éducatifs**

#### 2-1- Construire au moins deux centres d'accueil

Certaines catégories sociales comme les orphelins et enfants vulnérables ont besoin de cadre approprié pour leur prise en charge efficace. A travers la création de ces centres dans les zones

---

cibles, l'association espère assurer une meilleure prise en charge et un meilleur suivi de ces OEV.

#### 2-2- Créer quatre établissements scolaires

Le droit à l'éducation fait parti des droits fondamentaux de tout enfant. Mais force est de constaté que malgré les énormes efforts de l'Etat pour assurer à chaque enfant béninois une éducation de qualité, beaucoup d'enfants en raison de leurs situation ne bénéficie pas encore de ce droit. La création d'établissements scolaires de proximité et d'accès facile permettra de contribuer à la réduction de ce déficit dans le domaine de l'éducation.

#### 2-3- Créer un centre de formation des artisans

Les rapports annuels de suivi des bénéficiaires révèlent au grand regret de l'ONG, que malgré les efforts consentis pour éviter la déperdition scolaire, certains enfants abandonnent l'école. Dans le souci de poursuivre sa mission sociale d'accompagnement de ces cas sociaux, l'association créera des centres de formation en artisanat pour faciliter l'insertion professionnel de ces enfants.

#### 2-4- Elaborer un programme d'éducation et de suivi des orphelins

Ce programme permettra de lutter efficacement contre la déscolarisation des enfants et leur assurer un bon encadrement scolaire et une éducation de qualité gage de leur réussite dans la vie professionnelle.

### **Axe stratégique 3 : Diversification des sources de financement et des partenaires**

#### 3-1- Chercher et nouer de nouveaux partenariats

A travers ce programme ABDH projette développer son réseau de contacts et de partenariat en nouant des partenariats avec d'autres associations sœurs sur le plan national et international.

3-2- élaborer un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives

La charité, surtout lorsqu'elle est manifester au profit des orphelins et des personnes indigentes, fait partie des valeurs et qualités morale et sociales hautement promus en Islam. Mais force est de constater que dans nos localités, la plupart des personnes nanties ne

---

manifestent pas un véritable engagement dans les œuvres sociales et charitables. Le but de ce programme est de renverser cette tendance et faciliter la mobilisation de ressources endogènes au profit des couches les plus démunies dans nos communautés.

### 3-3- Initier des activités génératrices de revenus

Une des priorités de l'association pour prochaines années est de mettre tout en œuvre pour assurer son autonomie financière. L'initiation d'activités génératrices s'inscrit dans cette vision d'autonomisation progressive de l'ONG vis-à-vis des partenaires extérieurs.

**Axe stratégique 4 :** Renforcer la visibilité de l'association sur le plan local, national et international

### 4-1- Créer une cellule de communication

Communiquer sur les nombreuses actions entreprises aux profits des cibles diverses afin de montrer leurs impacts sociaux communautaires sur les bénéficiaires et sur les communautés constitue une activité dont l'importance dans toute organisation n'est plus à démontrer. La création de la cellule de communication répond à cet impératif organisationnel.

### 4-2- Renforcer les relations avec les institutions étatiques

La reconnaissance officielle constitue un signe de confiance très coté au près des partenaires étrangers. Elle a pour conséquence le renforcement de leurs appuis financier pouvant permettre à l'association d'élargir davantage le cercle des bénéficiaires. Il faudra donc renforcer la collaboration avec l'Etat à travers toutes ses structures décentralisées.

**Axe stratégique 5 :** Renforcement des capacités des cadres de l'association

### 5-1- Mettre en place un plan de formation et de recyclage

L'amélioration continue de la qualité de ses services de toute organisation est tributaire du niveau de professionnalisme et des compétences distinctives de son personnel. A travers ce plan de formation l'association assurera à ses cadres des opportunités de renforcement de capacité et d'acquisition continue de nouvelles compétences pour mieux servir leur communauté.

### 5-2- Nouer des partenariats pour les appuis techniques

L'association sollicitera l'appui technique d'autres associations sœurs et des structures accréditées de la place telles que les cabinets d'expertise et instituts universitaires publiques ou



---

privés. Elle pourra ainsi profiter de l'expérience et de l'expertise de ces structures pour améliorer sa performance.

### 5-3- mettre à la disposition des cadres des outils et supports techniques

L'acquisition et la mise à disposition des matériels et support technique nécessaires est indispensable à la mise en valeur pratique des différentes compétences et expertises présentent dans l'association. ABDH en partenariat avec ses différents partenaires techniques et financiers travaillera à la satisfaction de cet impératif du support technique.

## **XII. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET STRATEGIES D'INTERVENTION PAR AXE**

✓ **Axe stratégique 1** : Consolidation et développement des acquis

**Objectif stratégique 1** : Consolider et développer les acquis

**Objectif spécifique 1** : Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires

### **Stratégies d'intervention**

1.1.1 .Rencontre périodique avec les bénéficiaires

1.1.2. Identifier les nouveaux bénéficiaires

1.1.3. Organiser les journées porte ouverte

**Objectif spécifique 2:** Améliorer la qualité de nos différents services

### **Stratégies d'intervention**

1.2.1. Solliciter l'appui des experts dans différents domaines ;

1.2.2. Suivi et évaluation des différentes activités ;

1.2.3. Prendre en compte l'efficacité et la compétence dans le recrutement ;

1.2.4. Bonne affectation des agents

**Objectif spécifique 3** : Augmenter le nombre des annexes et construire des annexes sur nos propres domaines

---

## **Stratégies d'intervention**

1.3.1. Acquisition des parcelles (dans deux localités)

1.3.2. Affectation de ressources financières spécifiques

1.3.3. Identifier les endroits appropriés pour les nouveaux annexes (4 endroits)

**Axe stratégique 2** : Création des centres d'accueil et extensions des centres socio-éducatifs

**Objectif stratégique 2** : Créer des centres d'accueil et étendre les centres socio éducatifs existants

**Objectif spécifique 1** : Construire au moins deux centres d'accueil

## **Stratégies d'intervention**

2.1.1. Identifier les lieux où les besoins se font sentir le plus (Parakou, Gnaoun)

2.1.2. Chercher les projets de financement

**Objectif spécifique 2** : Créer quatre établissements scolaires

## **Stratégies d'intervention**

2.2.1. Identifier les lieux où les besoins se font sentir le plus (Parakou, Kandi, Nikki, Djougou)

2.2.2. Elaborer un calendrier de mis en œuvres

**Objectif spécifique 3** : Créer un centre de formation des artisans

## **Stratégies d'intervention**

2.3.1. Identifier les besoins dans les domaines de formation (couture, layeterie)

2.3.2. Faire la statistique des bénéficiaires cibles (identifier le nombre des bénéficiaires)

2.3.3. Créer un centre expérimental à Parakou

**Objectif spécifique 4** : Elaborer un programme d'éducation et de suivi des orphelins

## **Stratégies d'intervention**

---

2.4.1. Mettre en place un comité de pilotage

2.4.2. Effectuer une division géographique des orphelins (élaboration de la carte)

2.4.3. Mettre en place les superviseurs selon les zones (identifier le nombre de superviseurs)

**Axe stratégique 3 : Diversification des sources de financement et des partenaires**

**Objectif stratégique 3 : Créer des sources alternatives de financement et nouer de nouveaux partenariats**

**Objectif spécifique 1 : Chercher et nouer de nouveaux partenariats**

**Stratégies d'intervention**

3.1.1. Identification des partenaires cibles

3.1.2. Apprêter les dossiers nécessaires pour la recherche des nouveaux partenaires

3.1.3. Initier des visites de travail

**Objectif spécifique 2 : Elaborer un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives**

**Stratégies d'intervention**

3.2.1. Identifier les personnes cibles

3.2.2. Organiser des séances de sensibilisation

3.2.3. Inviter les personnes cibles à assister aux différentes activités

3.2.4. Organiser des visites individuelles

**Objectif spécifique 3 : Initier des activités génératrices de revenus**

**Stratégies d'intervention**

3.3.1. Identifier les activités porteuses

3.3.2. Elaborer des plans d'affaires

3.3.3. Mettre en place un fond d'investissement

---

**Axe stratégique 4 :** Renforcer la visibilité de l'association sur le plan local, national et international

**Objectif stratégique 4 :** Renforcer la visibilité de l'association

**Objectif spécifique 1 :** Créer une cellule de communication

**Stratégies d'intervention**

4.1.1. Recruter un chargé à la communication et à l'information

4.1.2. Mettre des moyens nécessaires à sa disposition

**Objectif spécifique 2 :** Renforcer les relations avec les institutions étatiques

**Stratégies d'intervention**

4.2.1. Mettre tout en œuvre pour obtenir les documents administratifs réglementaires

4.2.2. Envoyer des rapports dans toutes les institutions compétentes

4.2.3. Renforcer les unions des associations

**Axe stratégique 5 :** renforcement des capacités des cadres de l'association

**Objectif stratégique 5 :** Rendre plus professionnelles les activités de l'association

**Objectif spécifique 1 :** Mettre en place un plan de formation et de recyclage

**Stratégies d'intervention**

5.1.1. Identifier des domaines en besoins de formation

5.1.2. S'inspirer des expériences des associations devancières

5.1.3. Elaborer un calendrier de formation périodique

5.1.4. Initier des stages de formations au profit des agents

**Objectif spécifique 2 :** Chercher des partenariats pour les appuis techniques

**Stratégie d'intervention**

5.2.1. Signer des contrats avec des cabinets d'expertise

---

5.2.2. Etablir des relations avec des instituts et universités

**Objectif spécifique 3 :** Mettre à la disposition des cadres des outils et supports techniques

**Stratégies d'intervention**

5.3.1. Equiper les différents bureaux de matériels nécessaires

5.3.2. Veiller à la maintenance des matériels

---

### **XIII. MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

La matrice de planification stratégique subdivisée par axe d'intervention, présente en détail les résultats attendus par chaque objectif spécifique, en mettant en évidence les indicateurs de résultats, les sources de vérifications et les hypothèses d'actions. Les résultats seront les fruits des stratégies d'interventions listées ci-dessus, parmi lesquelles la Direction Exécutive d'ABDH identifiera les activités à mettre en œuvre au bénéfice des populations dans les cinq prochaines années.

Axe stratégique 1 : Consolidation et développement des acquis				
	Logiques d'interventions	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 1 :</b>	Consolider et développer les acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'accroissement du nombre de bénéficiaires</li> <li>- Nombre de nouveaux services créés</li> <li>- Niveau d'amélioration de la qualité des services</li> </ul>	Rapport annuels d'activités	
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catégories de bénéficiaires ayant bénéficié de la reconduction de leur prise en charge</li> <li>- Nombre de nouvelles catégories de bénéficiaires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports ou listes disponibles</li> </ul>
<b>Résultat 1</b>	Les premières bénéficiaires sont conservées et de nouvelles catégories de bénéficiaires sont prises en charge.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion de bénéficiaires ayant bénéficié de la reconduction de leur prise en charge</li> <li>- Nombre de nouvelles bénéficiaires</li> </ul>		Rapports ou listes disponibles

<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Améliorer la qualité de nos différents services	Proportion de services ayant reçus les meilleurs scores de satisfaction des bénéficiaires.	- Test de satisfaction des bénéficiaires	
<b>Résultat 2 :</b>	L'impact et la qualité des services a augmenté	Nombre de bénéficiaires satisfaits	- Rapport annuel d'évaluation	
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Augmenter le nombre des annexes et construire des annexes sur nos propres domaines	- Nombre de nouvelles annexes créées - Nombre d'annexes construites	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
<b>Résultat 3 :</b>	De nouvelles annexes sont construites	Nombre de nouvelles annexes construites	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
<b>Axe stratégique 2 : Création des centres d'accueil et extensions des centres socio-éducatifs</b>				
<b>Objectif stratégique 2 :</b>	Créer des centres d'accueil et étendre les centres socio éducatifs existants	- Nombre de centres d'accueil créés - Nombre d'extensions effectuées	Rapport d'activités du responsable en charge des écoles et centre socio éducatifs	Ressources financières disponibles
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Construire au moins deux centres d'accueil	Nombre de centres construits	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
<b>Résultat 1 :</b>	Au moins deux centres d'accueil sont construits	Nombre de centre construits	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Créer quatre établissements scolaires	Nombre d'établissements scolaires créés	Rapport sur les écoles de l'ONG	Autorisation de création accordée par le ministère
<b>Résultat 2 :</b>	Quatre établissements scolaires sont créés	Nombre d'établissements scolaires créés	Rapport sur les écoles de l'ONG	Autorisation de création accordée par le ministère



<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Créer un centre de formation des artisans	Nombre de centres créés et mis en service	Rapport sur le projet de création et d'équipement de centres de formation	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Résultat 3 :</b>	Un centre de formation en artisanat est créé	Nombre de centres de formation mis en service	Rapport sur le projet de création et d'équipement de centres de formation	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Objectif spécifique 4 :</b>	Elaborer un programme d'éducation et de suivi des orphelins	Document portant programme d'éducation et de suivi des orphelins	Documentation de l'ONG	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Résultat 4 :</b>	Un programme d'éducation et de suivi des orphelins est élaboré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document portant programme d'éducation et de suivi des orphelins</li> <li>- Niveau d'amélioration du suivi des OEV</li> </ul>	Documentation de l'ONG	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Axe stratégique 3 : Diversification des sources de financement et des partenaires</b>				
<b>Objectif stratégique 3 :</b>	Créer des sources alternatives de financement et nouer de nouveaux partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'autonomisation de l'ONG</li> <li>- Nouveaux partenariats créés</li> </ul>	Rapports annuels d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement des donateurs locaux</li> <li>- Engagement des partenaires</li> </ul>
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Chercher et nouer de nouveaux partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires identifiés</li> <li>- Nombre d'accords signés</li> </ul>	Rapports annuels d'activités	Accréditation de l'Etat et disponibilité des partenaires
<b>Résultat 1 :</b>	Des accords de partenariats sont signés avec d'autres partenaires	Nombre d'accords signés avec de nouveaux partenaires	Rapports annuels d'activités	Accréditation de l'Etat et disponibilité des partenaires

<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Elaborer un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document portant programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives</li> <li>- Une équipe de sensibilisation et de mobilisation de ressources est fonctionnelle</li> </ul>	Rapport d'activité de l'équipe de pilotage du programme	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Résultat 2 :</b>	Un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives est élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions de mobilisation de ressources conduites</li> <li>- Nombre de personnes nanties ayant suivi le programme</li> <li>- Nombre de personnes nanties ayant apporté une aide matérielle ou financière à l'ONG</li> <li>- Nombre d'activités financés sur fonds propres</li> </ul>	Rapport d'exécution du programme	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Initier des activités génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de micro projets élaborés par les bénéficiaires</li> <li>- Nombre d'AGR financées</li> </ul>	Rapports annuels d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières disponibles</li> <li>- Conditions d'exercice favorables</li> </ul>

<b>Résultat 3 :</b>	Des activités génératrices de revenus sont mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de micro projets financés</li> <li>- Niveau d'autonomie des bénéficiaires</li> <li>- Baisse de l'appui octroyé aux bénéficiaires de financement d'AGR</li> </ul>	Rapports annuels d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières disponibles</li> <li>- Conditions d'exercice favorables</li> </ul>
Axe stratégique 4 : Renforcement de la visibilité de l'association sur le plan local, national et international				
<b>Objectif stratégique 4 :</b>	Renforcer la visibilité de l'association	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'accès d'ABDH aux programmes publics</li> <li>- Accord cadre avec l'Etat</li> <li>- Accroissement de la visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat de partenariat avec les agences d'exécution des programmes publics</li> <li>- Site Web de l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières disponibles</li> <li>- Stabilité sociopolitique</li> <li>- Adhésion des agents d'ABDH</li> </ul>
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Créer une cellule de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une équipe de communication fonctionnelle</li> <li>- Mise à jour régulière du site web</li> <li>- Plan de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat de recrutement de l'équipe</li> <li>- Rapport d'activités</li> </ul>	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles.
<b>Résultat 1 :</b>	Une cellule de communication est créée et est fonctionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'activités de communication réalisées</li> <li>- Nombre de films ou documentaires réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Site web</li> </ul>	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles.

		- Augmentation du nombre visites sur le site web		
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Renforcer les relations avec les institutions étatiques	- Appartenance au cadre de concertation des OSC - Signature de l'accord cadre	- Document de convention - Les PV des rencontres	Adhésion des acteurs à différents niveaux.
<b>Résultat 2 :</b>	Les partenariats sont signés avec le gouvernement, les structures décentralisées et des institutions privées	- Nombre d'accord signés avec l'Etat - Nombre d'accord signés avec les structures décentralisées - Nombre de partenariats signés avec les institutions privées	- Copie des conventions - Copie des documents de partenariat	Adhésion des acteurs à différents niveaux.
<b>Axe 5 : Renforcement des capacités des cadres de l'association</b>				
<b>Objectif stratégique 5 :</b>	Rendre plus professionnelles les activités de l'association	- Accroissement du professionnalisme des agents - Accroissement de la performance de l'association	- Rapport d'évaluation des agents - Rapport d'activités	- Ressources financières disponibles - Engagement des agents
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Mettre en place un plan de formation et de recyclage	- Respect du manuel de procédure - Meilleure spécialisation du personnel	- Plan de formation - Plan de gestion de carrière - Rapport de formation	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations organisées</li> <li>- Nombre d'agents inscrit aux formations diplômantes</li> </ul>		
<b>Résultat 1 :</b>	Un plan de formation et de recyclage est élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de renforcement de capacité</li> <li>- Degré d'appropriation des différents programmes</li> <li>- Niveau d'efficacité et d'efficience des interventions</li> <li>- Equipe de formation pluridisciplinaire opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de formation</li> <li>- Lettres de félicitations</li> <li>- Attestation de diplômes</li> <li>- Rapport d'activité de l'équipe de formation</li> </ul>	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Chercher des partenariats pour les appuis techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de contrats signés</li> <li>- Partenariats noués</li> </ul>	Copie des contrats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières disponibles</li> <li>- Adhésion des partenaires</li> </ul>
<b>Résultat 2 :</b>	Des contrats de partenariat sont signés avec des cabinets d'expertise ou des instituts universitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'appuis reçus</li> <li>- Nombre de partenariats</li> </ul>	Copie des contrats ou accords de partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières disponibles</li> <li>- Adhésion des partenaires</li> </ul>
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Mettre à la disposition des cadres des outils et supports techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de matériels acquis</li> <li>- Nombre de matériels renouvelés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bons de commandes</li> <li>- Bordereaux de réception</li> </ul>	Ressources financières disponibles

---

<b>Résultat 3 :</b>	Le support technique nécessaire est acquis et mis à la disposition du personnel	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de matériels neufs acquis</li><li>- Nombre d'activité de maintenance</li><li>- Accroissement de l'efficacité et de l'efficience dans l'exécution des tâches</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bons de commandes</li><li>- Bordereaux de réception</li></ul>	Ressources financières disponibles
---------------------	---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------

#### XIV. CHRONOGRAMME DES INTERVENTIONS

	Logiques d'interventions	Périodes d'exécution				
		2019	2020	2021	2022	2023
<b>Objectif stratégique 1 :</b>	Consolider et développer les acquis					
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires					
<b>Résultat 1</b>	Les premières bénéficiaires sont conservées et de nouvelles catégories de bénéficiaires sont prises en charge.					
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Améliorer la qualité de nos différents services					
<b>Résultat 2 :</b>	L'impact et la qualité des services a augmenté					
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Augmenter le nombre des annexes et construire des annexes sur nos propres domaines					
<b>Résultat 3 :</b>	De nouvelles annexes sont construites					
<b>Objectif stratégique 2 :</b>	Créer des centres d'accueil et étendre les centres socio éducatifs existants					

<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Construire au moins deux centres d'accueil					
<b>Résultat 1 :</b>	Au moins deux centres d'accueil sont construits					
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Créer quatre établissements scolaires					
<b>Résultat 2 :</b>	Quatre établissements scolaires sont créés					
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Créer un centre de formation des artisans					
<b>Résultat 3 :</b>	Un centre de formation en artisanat est créé					
<b>Objectif spécifique 4 :</b>	Elaborer un programme d'éducation et de suivi des orphelins					
<b>Résultat 4 :</b>	Un programme d'éducation et de suivi des orphelins est élaboré					
<b>Objectif stratégique 3 :</b>	Créer des sources alternatives de financement et nouer de nouveaux partenariats					
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Chercher et nouer de nouveaux partenariats					
<b>Résultat 1 :</b>	Des accords de partenariats sont signés avec d'autres partenaires					
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Elaborer un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives					
<b>Résultat 2 :</b>	Un programme d'intéressement des personnes nanties aux œuvres caritatives est élaboré et mis en œuvre					



<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Initier des activités génératrices de revenus					
<b>Résultat 3 :</b>	Des activités génératrices de revenus sont mises en œuvre					
<b>Objectif stratégique 4 :</b>	Renforcer la visibilité de l'association					
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Créer une cellule de communication					
<b>Résultat 1 :</b>	Une cellule de communication est créée et est fonctionnelle.					
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Renforcer les relations avec les institutions étatiques					
<b>Résultat 2 :</b>	Les partenariats sont signés avec le gouvernement, les structures décentralisées et des institutions privées					
<b>Objectif stratégique 5 :</b>	Rendre plus professionnelles les activités de l'association					
<b>Objectif spécifique 1 :</b>	Mettre en place un plan de formation et de recyclage					
<b>Résultat 1 :</b>	Un plan de formation et de recyclage est élaboré et mis en œuvre					
<b>Objectif spécifique 2 :</b>	Chercher des partenariats pour les appuis techniques					
<b>Résultat 2 :</b>	Des contrats de partenariat sont signés avec des cabinets d'expertise ou des instituts universitaires					
<b>Objectif spécifique 3 :</b>	Mettre à la disposition des cadres des outils et supports techniques					

<b>Résultat 3 :</b>	Le support technique nécessaire est acquis et mis à la disposition du personnel					
---------------------	---------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

### XV. PROGRAMMATION PHYSIQUE DES ACTIONS POUR LA PERIODE 2019 -2023

Programme	Objectifs	Résultats	Activités	Périodes d'exécution					Acteurs	Localisations
				2019	2020	2021	2022	2023		
Programme de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables	Faire des centres d'accueil des cadres de vie favorables à l'épanouissement des OEV	Les centres d'accueil favorisent l'épanouissement des OEV	Construction de centres						ABDH	Parakou, Gnaoun
			équipement						ABDH	Parakou, Gnaoun
			Accueil et installation des OEV						ABDH	Parakou, Gnaoun
	Assurer un suivi efficace des OEV dans leurs différents milieux de vie	Les OEV bénéficient d'un suivi	Elaboration du programme d'encadrement et de suivi						ABDH	-----
			Mise en place du comité de pilotage						ABDH	-----
			Répartition géographique des OEV						ABDH	Dans tous les départements

			<b>Visites périodiques dans les familles d'accueil</b>						Comité de suivi	Dans tous les départements
<b>Assurer l'insertion professionnelle de certains cas d'OEV</b>	<b>Les OEV déscolarisés sont insérés dans les centres professionnels</b>	<b>Identification et recensement des cas</b>							Comité de suivi	Dans tous les départements
		<b>Inscriptions dans les centres choisis</b>						ABDH	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>	
		<b>Suivi dans les centres d'apprentissage</b>						Comité de suivi	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>	
		<b>Organisation des séminaires de formation</b>						ABDH	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>	
		<b>Renforcer les capacités des corps d'encadrement et de suivi</b>	<b>Les encadreurs font preuves de professionnalisme</b>	<b>formations et recyclages périodiques</b>						ABDH - CABINETS D'EXPERTISE

	<b>Veiller à la pérennisation du programme</b>	<b>La poursuite du programme est assurée</b>	<b>Initiation des AGR</b>						<b>ABDH</b>	<b>Parakou et Kandi</b>
			<b>Faire des plaidoyers auprès d'autres partenaires</b>						<b>ABDH</b>	-----
<b>Programme d'assistance des familles pauvres, des veuves et des personnes de troisième âge</b>	<b>Octroyer une aide financière et matérielle périodique aux familles démunies</b>	Les familles bénéficient des assistances	Identification et recensement des familles démunies						<b>ABDH</b>	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Octroi périodique des enveloppes financières						ABDH- PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
	<b>Assurer un accompagnement aux familles pour l'initiation d'AGR en vue de leur autonomisation</b>	Les familles démunies deviennent progressivement autonome	Assistance dans l'élaboration des micro-projets						ABDH- PTF	-----
			Financement, suivi et évaluation						ABDH- PTF	-----
<b>Assurer une assistance morale et financière aux veuves</b>	Les veuves bénéficient d'un soutien moral et financier	Octroi des assistances financières dans la période de viduité						ABDH- PTF	-----	

			Encadrement moral des veuves						ABDH	-----
	<b>Assurer une assistance morale aux personnes de troisième âge</b>	<b>Les personnes de troisième âge bénéficient d'une assistance morale</b>	Encadrement moral personnes de troisième âge						ABDH	
<b>Programme de formation et d'accompagnement des enseignants et éducateurs sociaux</b>	Vulgariser les valeurs morales et éthiques au sein de la société	Les valeurs morales et éthiques sont promues dans la société	Formations en éducation civique et morale des enseignants						ABDH	Dans tous les départements
			Campagnes de vulgarisation des bonnes mœurs						ABDH	Dans tous les départements
			Elaboration et mise à disposition des documents d'accompagnement						ABDH -PTF	
<b>Programme de prise en charge de personnes handicapées</b>	Faciliter l'accès aux services sociaux de base aux enfants et jeunes handicapés	Les personnes handicapées bénéficient des services sociaux de base	Prise en charge de la scolarité des enfants handicapés							
			Fournitures des équipements adaptés aux personnes						ABDH-PTF	Parakou

			handicapées aux écoles et aux centres d'accueil							
			Plaidoyer pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées						ABDH	Dans tous les départements
	Contribuer à mobiliser les associations sœurs pour l'accompagnement des personnes handicapées	Adhésion des associations sœurs au programme	Les séances de travail et d'échange avec les associations sœurs							
<b>Programme de réalisation d'infrastructures socio-communautaires</b>	Mettre à la disposition des populations surtout en zone rurale des infrastructures sociocommunautaires	Les communautés bénéficient des infrastructures sociocommunautaires	Forage des puits ordinaires						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Forage des puits équipés de pompe à motricité humaine						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Forage des puits artésiens construction des châteaux d'eau						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>

			Construction des modules de classe						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Construction des mosquées						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Construction des centres de santé						ABDH-PTF	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
<b>Programme Education pour tous</b>	Contribuer à l'atteinte des objectifs en matière d'éducation au niveau national	Accroissement du taux de scolarisation	Sensibilisation des parents à la veille des rentrées scolaires						ABDH-PTF	Dans tous les départements
			Organisation des cours de renforcements aux profits des apprenants						ABDH	<b>Parakou, Kandi, Nikki, Djougou et Cotonou</b>
			Campagne de promotion de scolarisation des filles						ABDH-PTF	Dans tous les départements
			Attribution des prix d'excellence						ABDH	Dans tous les départements

			Octroi des bourses d'excellence et de solidarité						ABDH	Dans tous les départements
	Renforcer les capacités d'accueil des structures existantes	Les structures existantes sont renforcées	Extension du centre AL-BIRR						ABDH-PTF	PARAKOU
			Création d'écoles annexes						ABDH-PTF	PARAKOU
<b>Programme d'autonomisation et de renforcement des interventions</b>	Diversifier les sources de financement	diversification progressive des sources de financement	Initiation des AGR						ABDH-PTF	Parakou-Kandi
			Mise en place d'un projet agro-pastoral						ABDH-PTF	Gnaoun
	Former et renforcer les capacités de l'association	Amélioration significative du professionnalisme dans les interventions	Formation continue du personnel						ABDH	
			Equipment en matériel nécessaire						ABDH	
			Mise en stage professionnel						ABDH	
	Renforcer la visibilité de l'association	ABDH exerce un leadership au niveau national dans les œuvres sociales et charitables	Opérationnalisation de la cellule de communication						ABDH	
			Signature de l'accord-cadre avec le gouvernement						ABDH-gouvernement	



---

			Signature de partenariat avec les structures décentralisées ou privées						ABDH - PARTENAIRE	
--	--	--	------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------------	--

---

## **XVI. SUIVI ET EVALUATION**

Le plan stratégique 2019-2023 pour son exécution sera décliné en plans opérationnels annuels. Le suivi –évaluation consistera à apprécier le niveau d’atteinte des objectifs identifiés pour chaque année. Il se fera aussi bien au niveau interne qu’externe en collaboration avec les différents partenaires. Un comité de suivi sera mit sur pied à cet effet. A la fin de chaque trimestre le comité élaborera un tableau de bord, suivi de propositions d’ajustements pour combler les éventuels écarts identifiés. La Direction Exécutive et les différentes représentations, au moment de l’approbation des rapports annuels, feront une évaluation annuelle de l’état d’avancement dans la mise en œuvre du plan stratégique sur la base des rapports du comité de suivi.

Au terme des cinq ans, une évaluation finale du plan sera faite par les représentants du Conseil d’Administration d’ABDH-ONG.